



TROUVEZ LES LEVIERS !

Entreprise,
TPE ou PME,
associations
et autres structures
employant des salariés

Établir un diagnostic prévoyance est bénéfique pour vos salariés !

- 1** Respect des obligations en matière de prévoyance
- 2** Créer du dialogue social
- 3** Vous et vos salariés, sachez ce pourquoi vous cotisez
- 4** **Limiter** les risques sociaux



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je ne suis pas certain que mon entreprise respecte bien toutes ses obligations en matière de **prévoyance**.
- > Je paie des **cotisations élevées**, est-ce utile ? Quelles seront les indemnités de mes salariés et de leurs familles en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès ?
- > J'ai des propositions de nouveaux contrats mais je ne sais pas s'ils sont performants et **adaptés à ma structure**.

Nous avons des solutions à vous proposer !



La prévoyance de vos salariés :
n'attendez pas !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Un conseil en toute **indépendance**
- 2 Toutes les simulations
et **vérifications** nécessaires sont réalisées
- 3 Implication **possible** auprès de vos salariés
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Entretien de **validation des attentes**
et objectifs en terme de protection de vos salariés

Validation du respect des **obligations** réglementaires

Rapport **comparatif des solutions** existantes
(avantages, coût indemnités proposées)

Prix sur devis selon prestations



Adhérent



Membre



Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

www.menon.fr
contact@menon.fr

248, rue Michel Teule
34080 Montpellier
Tél. 04 99 614 614

